



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration – Soixante-douzième session**

Rome, 25-26 avril 2001

**RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES**

1. Le Comité de vérification des comptes a tenu sa soixante-douzième réunion le 4 avril 2001 et sa soixante-treizième réunion le 24 avril 2001 et rend compte au Conseil d'administration des questions ci-dessous.
2. Étant donné qu'un séminaire informel sur la politique de placements et les ressources du FIDA était prévu le 24 avril 2001, le comité a décidé que ses observations de fond à ce sujet seraient présentées uniquement au cours de ce séminaire.

**Examen des frais de garde facturés par la Banque dépositaire mondiale**

3. En 1993, la State Street Bank and Trust Company a été nommée dépositaire mondial du FIDA. Sur la base des recommandations du Commissaire aux comptes et du Bureau de la vérification interne, le Secrétariat juge le moment venu de lancer un appel d'offres pour se procurer des services de dépositaire de façon à évaluer la compétitivité de State Street sur le marché et, en cas de nécessité, changer de dépositaire. Une demande de soumission indiquant toutes les exigences du FIDA sera établie, en consultation avec Cambridge Associates, et adressée aux banques dépositaires.
4. Conformément à la demande formulée par M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, qui a souhaité que les institutions réduisent leurs dépenses en établissant des services communs chaque fois que cela est possible, le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) examinent actuellement la possibilité de mettre en commun leurs ressources dans le domaine de la surveillance des placements. Si une proposition dans ce sens était adoptée, la section placements de la Trésorerie du FIDA, dont les effectifs seraient renforcés à cet effet aux frais de la FAO et du PAM, fournirait aux trois organisations basées à Rome des services techniques de surveillance des opérations effectuées par les gestionnaires extérieurs de portefeuilles. Un accord de services communs de ce genre ne serait possible que si les trois organisations se mettent d'accord sur le choix d'un même dépositaire mondial de manière à pouvoir mettre en place une approche uniformisée, utilisant le même logiciel personnalisé aux fins de la surveillance et des rapports. Chaque organisation passerait toutefois un contrat séparé avec le dépositaire retenu.



5. Le comité a appuyé l'idée que le moment était venu de lancer un nouvel appel d'offres concernant les services de dépositaire mondial et a accueilli favorablement en principe l'idée d'un accord de services communs avec la FAO et le PAM. Toutefois, n'étant pas convaincu que les coûts, avantages et risques d'un arrangement de ce genre ont été évalués en profondeur, il a décidé d'exprimer officiellement ses préoccupations pour aider le Président à prendre une décision sur la marche à suivre.

### **Examen des états financiers vérifiés du FIDA pour 2000**

6. Le comité a examiné les états financiers du FIDA pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 et a pris note avec satisfaction de l'avis du Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, selon lequel les états financiers présentent de façon sincère et régulière la situation financière du FIDA ainsi que le résultat de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie, en conformité avec les normes comptables acceptées sur le plan international.

7. Les principaux points qui se dégagent des états financiers sont les suivants:

a) **Placements**

Les placements se sont soldés par une perte nette de 47,0 millions de USD en 2000 contre un gain de 196,2 millions de USD, après retraitement, en 1999, y compris les intérêts qui se sont élevés à 68,0 millions de USD en 2000 contre 89,4 millions de USD en 1999. Les dividendes se sont chiffrés à 11,8 millions de USD en 2000, au lieu de 8,7 millions de USD en 1999. Les moins-values réalisées et latentes ont totalisé 118,9 millions de USD en 2000 alors que des plus-values de 104,0 millions de USD avaient été enregistrées en 1999. Les honoraires des gérants de portefeuille de placements, les frais de garde et autres dépenses relatives aux placements, qui sont imputés sur le produit des placements, ont atteint 11,3 millions de USD en 2000 contre 10,1 millions de USD en 1999.

b) **Produit des prêts**

En 2000, le produit des prêts s'est élevé à 44,3 millions de USD au total contre 43,5 millions de USD en 1999. Sur ce montant, 2,7 millions de USD sont déduits au titre des intérêts et commissions de service dus et non réglés depuis plus de dix mois.

c) **Dépenses de fonctionnement et d'administration**

Les dépenses effectives se sont élevées à 46 212 000 USD en 2000 sur un budget approuvé de 50 448 000 USD. Le dollar des États-Unis s'est apprécié de 16% par rapport à son taux de 1999. Le poste institutions coopérantes et consultants a été la principale source d'économies en 2000.

d) **Charge nette au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE**

Le FIDA participe à l'Initiative PPTE depuis 1997. En 2000, il a modifié le traitement comptable des opérations liées à cette initiative, ce qui s'est traduit par une charge nette (après effets de change) de 73,6 millions de USD. Cette charge représente la part approuvée en 2000 du montant cumulatif total des allègements de dette (104,6 millions de USD) accordés au 31 décembre 2000. À titre de comparaison, le chiffre de 1999 s'est établi, après retraitement, à 2,1 millions de USD.

e) **Encaisses bancaires**

Les soldes disponibles en monnaies convertibles s'élevaient en fin d'année à 60,1 millions de USD, y compris les fonds détenus en vue de leur placement par les gestionnaires extérieurs. Les disponibilités soumises à restriction d'utilisation se montaient à 12,6 millions de USD, dont une provision de 8,4 millions de USD au titre de l'assurance-maladie après cessation de service.

f) **Statistiques des opérations**

Les décaissements au titre des prêts sont passés de 284,0 millions de USD en 1999 à 285,0 millions de USD en 2000. Les remboursements du principal des prêts n'ont pas varié par rapport à l'année précédente. Si l'on exclut les effets de change, les décaissements au titre des prêts progressent régulièrement chaque année. Les décaissements au titre des dons sont tombés en 2000 de 30,0 millions de USD à 27,0 millions de USD.

8. Lors de l'examen des états financiers, le comité a pris note des points suivants:

- le bilan du FIDA est très positif (actif net 5,234 milliards de USD à la fin de 2000);
- le niveau des ressources disponibles pour les engagements a sensiblement baissé au cours de l'année, tombant de 268,0 millions de USD à 68,0 millions de USD;
- les perspectives de placement ne sont guère encourageantes et le flux de ressources engageables provenant des reconstitutions manque de synchronisme en raison de la lenteur avec laquelle les membres versent les contributions annoncées;
- la participation du Fonds à l'Initiative PPTE provoque des tensions supplémentaires sur les ressources engageables;
- les projets et dons soumis à l'approbation du Conseil d'administration en avril 2001 se chiffrent à quelque 100,0 millions de USD. Le seul moyen de faire face à l'insuffisance des ressources est de diminuer le nombre de projets approuvés ou de recourir au Pouvoir d'engagement anticipé (ou encore de combiner les deux). À sa soixante-treizième réunion, le comité a été informé que le Président avait fait part de son intention de recommander au Conseil d'administration d'avoir recours au Pouvoir d'engagement anticipé et que le Département Gestion des programmes avait reçu pour instructions d'étudier la possibilité de rétablir à son niveau normal le programme de prêts pour 2001.

9. À l'issue de sa séance à huit-clos avec le Commissaire aux comptes, le comité a recommandé que le Conseil d'administration entérine les états financiers du FIDA pour 2000 qui seront présentés à la prochaine session du Conseil des Gouverneurs.

**Examen de la fonction de vérification interne**

10. Le Président a rappelé que le Comité de vérification des comptes a pour responsabilité "de s'assurer que le Fonds dispose d'un système efficace et efficient de vérification interne des comptes".

11. L'an 2000 a été la troisième année d'activités couverte par le nouveau règlement adopté en 1998, lorsqu'une évaluation des risques a fait apparaître les domaines présentant des risques élevés ou très élevés, à savoir: dons, placements, gestion du budget, gestion des encaisses, services de voyages, développement de systèmes, droits du personnel et recrutement. Pendant la période 1998-2000, 30 vérifications programmées ont été lancées et achevées pour la plupart, couvrant ainsi la quasi-totalité des domaines à risques élevés. En 2000, 10 vérifications programmées ont été entreprises conformément au plan de travail approuvé et le Bureau de la vérification interne des comptes (OA) a concouru à la mise en place du Comité de surveillance qui est chargé des enquêtes. Lorsque l'analyse annuelle des risques pour 2001 a été effectuée, des entretiens ont eu lieu avec les responsables et de nombreux fonctionnaires de différents services dont les préoccupations et les suggestions ont dûment été notées. Bon nombre de ces préoccupations et suggestions sont prises en compte dans le plan de travail pour 2001 d'OA qui comprend 10 vérifications programmées et une série d'examen tactiques plus ciblés. OA a lancé un programme de visites sur le terrain qui sont considérées comme importantes pour fournir à la direction des informations pour l'exécution des obligations de rendre compte.



12. Le Vice-Président a expliqué qu'il assure la présidence du Comité de surveillance, dont le Conseiller principal et le Chef, Bureau de la vérification interne des comptes, sont membres. Il a ajouté que ce comité a des attributions étroites, s'occupe d'un nombre limité d'enquêtes et n'est pas chargé d'encadrer le travail d'OA.

13. Au cours de l'examen de cette question, le comité a pris note des points suivants:

- a) le Commissaire aux comptes a déclaré que la vérification interne fonctionne de façon satisfaisante;
- b) le plan de travail d'OA pour 2001 est fondé sur une analyse classique des risques et adapté de façon à entreprendre des examens limités ciblés et des vérifications exhaustives;
- c) la suite donnée par la direction aux recommandations d'OA suscite des préoccupations. La poursuite des travaux concernant le programme de reconfiguration des processus permettra de traiter une grande partie des mesures en attente mais il faudra examiner à nouveau la question du suivi en temps voulu;
- d) la question de savoir si les ressources d'OA sont suffisantes se pose. En particulier, il faut noter qu'avec ses effectifs actuels, OA mettrait 16 ans à examiner les 160 domaines se prêtant à vérification que comportent les opérations du Fonds.

14. Le comité, ayant été informé que le nouveau Président se proposait de réexaminer le système de vérification interne, a exprimé l'espoir que le Président pourrait faire part de ses conclusions provisoires au moyen d'un document présenté au Comité de vérification des comptes lors de sa réunion de septembre 2001.

#### **Assurance maladie après la cessation de service**

15. Le comité a repris le débat sur le financement du déficit cumulé au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et a noté que la majoration du déficit entre 1997 et 1999 tient principalement à l'augmentation exceptionnelle du nombre de fonctionnaires ayant droit à l'assurance et à l'application de normes comptables différentes dans chacune des deux évaluations. Le comité a noté que le personnel du FIDA serait consulté au sujet des hypothèses à utiliser lors de la prochaine évaluation actuarielle qui est prévue pour la fin de 2001. Il a décidé de reprendre la question à sa réunion de septembre en se fondant sur un document qui devrait présenter brièvement, entre autres, les principes de fonctionnement du système.